

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Conformément à l'article L.151-4 du code de l'urbanisme, le rapport de présentation d'un Plan Local d'Urbanisme s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière (...), d'équilibre social de l'habitat, (...).

### Remarque

Les données d'analyse statistique développées ci-après émanent des dernières sources détaillées de l'Insee, à savoir le millésime 2013-2019.



**+0,9 %**  
D'HABITANTS EN PLUS CHAQUE ANNÉE ENTRE 2013 ET 2019

## une croissance démographique liée à la création de la ville nouvelle

La croissance démographique à Boisemont est positive depuis 1968.

Les années 1980 et 1990 sont marquées par une hausse plus significative que les autres périodes (+ 2 à 3% de taux de variation annuelle moyen). Cette hausse notable correspond à la création de la ville nouvelle. Ainsi, même si Boisemont ne présente pas de quartier issu de la ville nouvelle, sa démographie a tout de même connu une évolution liée à l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire de Cergy-Pontoise.



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1968 - 2019

## 1 La population à Boisemont



**818**  
HABITANTS EN 2019

En termes de poids démographique, Boisemont est la **12<sup>ème</sup> commune au sein de la Communauté d'Agglomération Cergy-Pontoise** avec **0,4%** de la population communautaire.

Aussi, entre 2013 et 2019, la commune de Boisemont présente un taux de croissance annuel moyen de **0,90%**, similaire à la moyenne communautaire qui est de **1,0%**.

## une croissance équilibrée entre soldes naturel et migratoire pour la période 2013-2019 :

- Le solde naturel est de **0,5%** lié, notamment, à l'augmentation des personnes de 30-44 ans (jeunes familles) alors que les 15 à 29 ans et 45-59 ans diminuent.
- Le solde migratoire est de **0,5%**, Boisemont enregistre plus d'arrivées que de départs sur son territoire, la commune présente donc une certaine attractivité.

## Une taille des ménages qui augmente



**2,7**  
PERSONNES PAR MÉNAGE  
EN 2019

- Entre 2013 et 2019, la commune enregistre une légère hausse du nombre de personnes par ménage, ce qui est contraire aux évolutions nationales. Cette hausse peut s'expliquer par l'accueil de nouvelles familles sur la dernière période. On remarquera que la taille des ménages à Boisemont est supérieure aux moyennes départementale et communautaire.

## une population relativement jeune

- près d'1 habitant sur 4** a moins de 20 ans. Cette part est d'ailleurs en hausse entre 2013 et 2019.
- L'indice de vieillissement de la population est de **54**, à savoir que la commune compte 54 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans. Bien que la commune présente l'un des plus hauts indices de vieillissement de la CACP, on note que **l'évolution de l'indice de vieillissement de Boisemont entre 2013 et 2019 est favorable à l'arrivée de jeunes sur le territoire.**



EN 2019

**25,0%**  
DE MOINS DE 20 ANS



EN 2019

**16,0%**  
DE PLUS DE 65 ANS

## 2 Le logement à Boisemont

### Une croissance du parc de logements régulière

- 329 logements** au total en 2019 avec une croissance constante depuis 1968, mais une dynamique de construction plus importante dans les années 1990. Une moyenne de 7 nouveaux logements par an pour la période 2011-2020.

### un parc de grands logements prédominant

- 92,1%** de résidences principales.
- 85%** des résidences principales présentent 4 pièces et plus.
- 90,7%** de maisons dans le parc de logement existant.
- 88,4%** du parc est occupé par des propriétaires.
- un enjeu de rénovation du parc ancien.** 24 % des logements datent d'avant 1945 et 48% ont été construits entre 1945 et 1990.

### un parc qui n'est plus en adéquation avec la structure des ménages

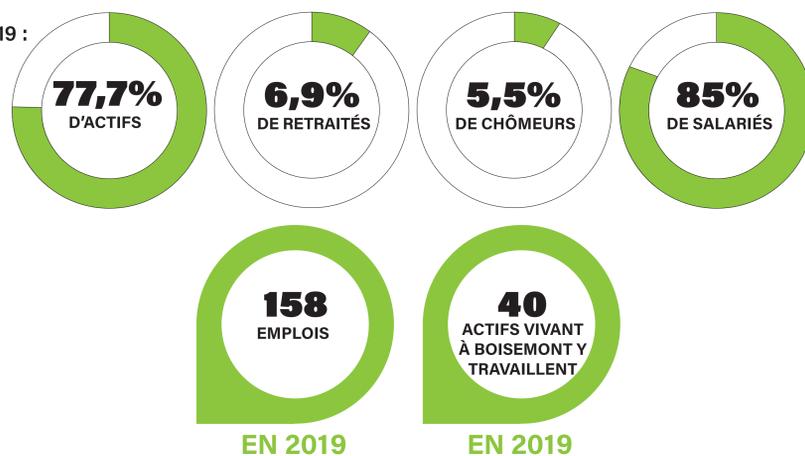
- Le taux de sous-occupation est particulièrement marqué **avec 98,4%** du parc

### une commune qui participe à l'effort de construction de logements locatifs sociaux :

**5 logements locatifs sociaux au sein du parc**

## 3 Les dynamiques économiques à Boisemont

pour 2019 :



EN 2019

EN 2019

### Quels objectifs pour demain ?

- Maintenir un niveau de population en rapport avec la structuration et le niveau de services et d'équipements de la commune
- Programmer une offre de logements diversifiée pour l'accueil des jeunes décohabitants, des familles monoparentales ainsi que des retraités
- Appréhender les besoins des habitants actuels et futurs et prévoir les équipements et services publics en lien avec ceux-ci
- Maintenir un niveau de construction afin de limiter les mécanismes d'érosion démographique
- Maintenir et développer les commerces et services de proximité
- Favoriser un développement vertueux de l'agriculture

## Quelques définitions pour mieux comprendre

**Le soldenaturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

**Le desserrement des ménages** correspond à la réduction de la taille moyenne des ménages. Plusieurs facteurs y contribuent : la décohabitation, les recompositions familiales et le vieillissement de la population.

**Le parcours résidentiel** consiste à accompagner les locataires tout au long de leur vie en leur proposant des logements adaptés à leur situation (revenus), aux évolutions de la famille (naissance, départ d'un « grand enfant », décès, etc.)

**L'indice de jeunesse** se calcule en rapportant le nombre d'individus de moins de 20 ans au nombre d'individus de plus de 60 ans.

**La sous-occupation** d'un logement qualifie l'adéquation du parc de logements avec la taille des ménages. Un logement est sous-occupé lorsque le nombre de personnes qui y habitent est inférieur au même nombre de pièces +2. exemple : un ménage d'1 personne vivant dans un 3 pièces.